



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5070496

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 5/05/2025 10H43 C:004400 I:02227

V/Email reçu le Lundi 05/05/2025 à 10H43

SELON DEVIS N° 5050002

V/REF.IMM. 19

IMMEUBLE : CARAVELLE 333
7 a 13, AV. DIVISION LECLERC
69200 VENISSIEUX

SDC 'Caravelle 333'
C/O REGIE PAUTET
Résidence les Ormes
86TER, AVENUE JEAN JAURES
69800 ST PRIEST

Vaulx en Velin, le 11 Juillet 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE N13 LECLERC - CAVE PRIVATIVE DE M NSAIBA - TEL 07 82274753

MOTIF : Votre accord sur notre devis n° 5050002 du 02/05/2025 d un montant de
2492,58 EURO HT

Donneur d'ordre : Mme N. PUDDU

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule spécialisé équipé
d'une pompe haute pression.

PRENDRE RENDEZ-VOUS POUR ACCES AUX CAVES ET CAVE PRIVATIVE DE M. NSAIBA
POSE DE PANNEAUX 'STATIONNEMENT INTERDIT' SUR LES 5 PLACES DE PARKING
A GAUCHE DE L'ALLEE 13

AFFICHAGE COUPURE D'EAU
COUPURE D'EAU GENERALE
DEBOUCHAGE HAUTE PRESSION DU RESEAU
ASPIRATION DES SOLS ET NETTOYAGE
DEPOSE ET REMPLACEMENT DE LA PORTION DE TRAINASSE CASSEE
CONTROLE ETANCHEITE ET DU BON ECOULEMENT
REPLI DU CHANTIER

MISE EN PLACE D'UN ARRETE DE STATIONNEMENT LE 27/05/2025

NOS INTERVENTIONS LE 30/05 ET LE 13/06/2025

OBSERVATIONS : DT LCOMPTER Email envoyé le 16/06/25 à 16H57 Mme N. PUDDU

DT LCOMPTER Email envoyé le 02/06/25 à 14H02 Mme N. PUDDU

PRESENCE DE PLANCHES ET CARTONS REMPLIS DE GRAISSES, A CE JOUR, NOTRE
TECHNICIEN LES A PLACES DANS UN COIN



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5070496

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Une intervention de débouchage ne peut en aucun cas être assimilée à un curage de canalisation (remise au diamètre initial de la totalité de la canalisation). Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement d'assurer le rétablissement d'un écoulement.

Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer l'origine de l'obstruction, mais ça n'est parfois qu'après plusieurs interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

=====			
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	P.U. HT	
1,00	Travaux conformes au DEVIS en référence	2492,58	2492,58
	TOTAL H.T.		2492,58
	T.V.A. a 10,00%		249,25
	TOTAL T.T.C.En EURO		2741,83

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Aout 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.